



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Gérald Florey pour la reconstruction d'un chalet suite à un incendie, parcelle 81, folio 7, zone H25, située au lieu dit « Les Séjâs » à St-Jean, coordonnées 2'611'040 / 1'116'250

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 1^{er} octobre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE